— Oui, on nous la promet. Mais cela traîne. Le travail serait repris incontinent, si le gouvernement voulait engager à faire voter la révision à bref délai.

— Ces sortes d'engagements ne peuvent se prendre de la façon que vous indiquez. Mais prenez patience, vous n'avez plus à craindre d'être leurrés dans vos espérances.

Un meeting

Braquegnies, 15 mai. — Un orateur bruxellois attendu ne s'est pas présenté. 1200 ouvriers étaient ensemble, ils ont voté acclamant un programme se résumant ainsi : Pas de révision ! pas de travail !

Attentats à la liberté du travail

Bruxelles, 15 mai. — Il y a eu un grand nombre d'attentats à la liberté du travail, aux portes des différentes usines. La grève s'étend.

La soirée

Bruxelles, 8 heures soir. — En prévision de nouvelles bagarres la garde civique des faubourgs a été convoquée. Plusieurs grands magasins ferment dans les rues Montagne de la Cour, de la Madeleine, du Marché-aux-Herbes. La police est tout entière consignée.

Un piquet de 25 pompiers armés surveille ce soir les environs de la Bourse.

La place de la Bourse est absolument calme, il en est de même de la place où est située la salle où doit se réunir le meeting des ouvriers en bois.

Bruxelles, minuit. — Le meeting en plein air qui devait avoir lieu à onze heures du soir, place de la Duchesse, à Molembeek-St-Jean, a avorté faute d'orateurs.

La séance a été calme, mais on a de vives craintes pour demain.

UN MANIFESTE
AUX OUVRIERS MINEURS

Les députés socialistes adressent aux mineurs le manifeste suivant :

Citoyens,

Plusieurs de nos syndicats ont consulté les députés socialistes sur l'attitude à prendre pour les mineurs de France devant le mouvement belge. Nos réponse sera bien simple. Dans le conflit international des mineurs tout cette année même à Paris, à la bourse du travail, les délégués de notre fédération, au nom de la solidarité internationale, s'engageaient à régler la production de la houille dans leur bassin et à limiter strictement aux besoins de l'industrie française en cas de la grève générale déclarée à un an des pays représentés.

Les mineurs belges, leurs frères de Belgique en lutte ouverte contre le capitalisme qui les exploite politiquement et socialement. Déjà cette décision a été prise dans le Pas-de-Calais et à l'Excarpelle sur l'invitation des citoyens Lamendin et Jouveneau, secrétaires généraux des syndicats du Nord et du Pas-de-Calais.

Pareil devoir s'impose à tous. Ne pas l'accomplir serait prendre parti contre les prolétaires de Belgique.

Les mineurs français montreront qu'ils savent tenir leurs engagements.

Salut et fraternité !

Ont signé : MM. Basly, Baudin, A. Boyer, Chassaing, Clémentel, Coutarier, Dumay, Ferrouil, Francomie, Hovéneque, Lachize, Thivrier.

LES ÉVÉNEMENTS DE FOURMIES
A SAINS-DU-NORD

Rien n'est changé dans la situation, les grévistes continuent à maintenir énergiquement leurs revendications ils repoussent toute reprise de travail avant d'avoir obtenu satisfaction.

QUADRUPLE SUICIDE A PARIS

Notre correspondant parisien nous télégraphie à la date du 15 mai :

Ce matin, rue de la Butte-aux-Cailles, Anna Marguerite, âgée de 28 ans, qui vivait maritalement avec un quinquagénaire nommé Desforges s'est enfermée dans sa chambre avec ses trois garçons âgés l'un de 8 ans, les deux autres jumeaux âgés de 7 ans et s'est asphyxiée la mort avec eux au moyen d'un réchaud. Elle avait accouché il y a quelques jours à la Maternité d'un quatrième enfant qu'elle a prétendu la veille de sa sortie avoir laissé en pension. On croit que c'est la misère qui l'a poussée à cet horrible suicide.

Dernière Heure

LA CRISE PORTUGAISE

Lisbonne, 15 mai. — La crise devient de plus en plus grave. Le ministère a donné sa démission.

LES ANARCHISTES ITALIENS

Terni, 15 mai. — Des anarchistes ont été arrêtés; ils étaient porteurs de papiers compromettants et avaient formé le plan d'incendier la sous-préfecture, de piller la banque et de faire sauter à la dynamite les établissements industriels.

Une tête dans un jupon

On se souvient qu'en mars 1890, une tête de femme enveloppée dans un jupon était trouvée à la gare de Bercy. On n'a pas perdu le souvenir d'identifier cette affaire.

Un cantonier des ponts et chaussées à la Calle (Algérie), M. Pisani, croit en effet que cette tête appartenait à sa femme, qui l'a quitté dont il n'a pas eu de nouvelles depuis le milieu de l'année 1889. Vers cette époque, Mme Pisani, qui résidait avec son mari à la Calle, le quitta avec ses enfants, se rendit à Bône, puis, de là s'embarqua pour Marseille sur le paquebot le *Mistral*.

C'est depuis ce moment qu'on a perdu sa trace.

Une commission rogatoire est parvenue au juge d'instruction de Marseille.

LE SALON
des Champs Elysées

Cinquième article

Une bonne partie des artistes de la région du Nord ont émigré au Champ de Mars — où l'art, d'ailleurs, se révèle plus jeune et plus vivace — et qui simplifie notre besogne au Palais de l'Industrie.

En tête de ceux qui sont demeurés fidèles à l'ancienne société se place M. Jules Breton, un vétéran du paysage, mêlé, c'est-à-dire de la peinture où l'homme et la nature se mêlent étroitement. Breton excelle à traduire ces scènes qui sont comme la synthèse de la vie rustique.

Jusqu'alors cependant, on en peut convenir sans nullement attaquer son talent, il y avait dans ses productions quelque chose de factice au feu. Il rendait la nature d'un pinceau tant soit peu lamartinien.

C'étaient des églogues un peu apprêtées de ton qu'il chantait. Elles étaient reproduisaient fidèlement. Les faneuses, les glaneuses le Breton sont célèbres dans le monde de la gravure et de la lithographie — malgré que leur valeur intrinsèque soit bien supérieure à celle de la plupart des œuvres de la sorte travesties.

Jules Breton paraît avoir compris le besoin de se renouveler. Il avait retrempé dans son fait de nature un peu plus naturelle. Seulement ce n'est pas d'un jour à l'autre que l'on change ses manières. Le effort de M. Jules Breton est évident, très louable, mais — à des hommes d'un tel talent on doit la vérité — il n'a pas pleinement atteint le but poursuivi.

Son *Pardon* — sujet spécialement par le peintre — est cependant une page non commune, et par la sincérité de l'étude et par le travail de la main. Il y a, tout ensemble, des essais de limpidité fuyantes, dans le paysage et certaine fermeté d'accentuation dans les personnages qui nous montrent un Breton nouveau, plus ancien de manière que les autres. Mais on ne rompt pas sans tâtonnements avec des procédés dès longtemps acquis et mis en pratique. Les oppositions sont trop violentes parfois; les teintes blanches sont trop plaquées sur un fond comparativement trop étoilé. Il y a quelques négligences aussi dans les premiers plans et les mendiantes à genoux sur le passage du cortège manquent un peu de naturel.

Malgré tout, le goûts fort l'œuvre de M. Jules Breton qui, en ne rajeunissant ni son talent rajeunira, à coup sûr, sa très légitime réputation.

La fille de l'estimable peintre, Mme Adrien Dement-Breton, jo ut, elle aussi, dans le monde artistique, d'une est me toute particulière. Elle nous a donné dans ces années dernières, des compositions pleines de mérite et d'habileté. Quelque envie que j'ais d'être aimable envers une dame, et d'une de celles qui lèvent le plus haut le drapeau de la peinture dans le camp féminin, je lui reprocherai aujourd'hui ce vers du bon Lafontaine :

Ne forçons point notre talent.

L'ambition en art est une bien noble chose mais l'ambition qui vise un but défini et marche d'un pas décidé, malgré les défaillances et les erreurs.

Il y a bien de l'hésitation chez Mme Dement-Breton, et, malheureusement, quelque dans des genres bien différents.

Je n'ai pas été bien satisfait de ses deux envois à la présente Exposition. Il y a de la Tourdeur dans ses deux toiles, le *Messie* et *Giotto* et de pareils sujets — le premier tout au moins — demandent à être traités avec une largeur de vue, de pensée qui n'est guère en harmonie avec les facultés artistiques de la femme, toutes faites de grâce et de suavité. Revenez aux scènes de genre, Mme Dement et nous vous applaudirons avec un plaisir sans mélange.

On négligue un peu trop, ce me semble M. Dement qui est, à coup sûr, un de nos paysagistes les plus sincères un de ceux qui ait à la fois une plus juste et poétique vision de la nature.

La première toile, les *Marguerites*, est de tout premier ordre, malgré quelque opacité, quelque épaisseur dans les lointains boisés.

Quelle exquise transparence, en revanche, dans les premiers plans, et qui glisse heureusement sur le frissonnement vert des champs étoilés de blanches fleurs le rayon de lumière rouit à ce ton toute une gamme de nuances délicates que seul peut rendre un pinceau maître de ses effets, mis au service d'un sentiment profond.

Je ne dirai rien de la seconde toile de M. Dement, l'*Annonciation*, dont je ne discuterai pas le sujet. J'y vois les défauts du peintre surtout.

J'ai mieux aimé — et le prouder — un paysagistes — le maître Harpignies.

Parmi ces derniers je dois citer encore M. Delacroix, chez qui l'on sent toujours quelques traditions d'école malheureuses, mais dont le pinceau s'affine et se subtilise.

M. Scalbert m'affige un peu. Quelle bizarre vision de la nature et combien la correction académique du dessin cadre peu le vide de l'idée et l'extraordinaire *dallonisme* pictural de l'œil !

J'en dirai autant de M. de Conninck, lequel a la vérité, a le bénéfice de l'âge et des traditions indéracinables, et qui, dans des eaux de bleu de Prusse fait baigner des corps bitumeux les plus drôlement du monde.

Malgré des défauts saillants, la toile de Mlle de Conninck, élève de son père — meil ur professeur que producteur — a de réelles qualités.

Le dessin est bien féminin, tout plein d'inexpérience, de raideur, ce qui raccourci simulièrement les bras du modèle — mais il y a de la grâce dans l'ensemble et cette tête de femme est estampée avec une délicatesse très savoureuse.

M. de Winter expose un portrait qui ne me séduit pas. Non plus celui de M. Wafines. Je préfère celui de M. Stévenart, un peu photographique mais consciencieusement étudié. Il est malheureux qu'on l'ait *coupé* trop court dans un ovale; c'est un manque de goût.

Le paysage de M. Degallaix est plein de sérieuses qualités. Voilà de la bonne peinture, sans prétention et n'en valant que mieux.

Les envois de MM. Crauck, Amand Gautier, Thys sont estimables, sans qu'il soit possible, cependant, d'y trouver le marque d'un talent remarquable ou destiné à le devenir.

(A suivre) LIONEL MOGUEZ.

Chronique du Sport

Courses vélocipédiques de Béthune

De grandes courses vélocipédiques organisées sous les auspices de la municipalité, par le Club vélocipédique béthunois sous le patronage de M. le docteur Haynaut, maire de Béthune, député, et de M. le colonel Fabre, commandant le 73e de ligne, auront lieu à Béthune, demain dimanche, à trois heures précises de l'après-midi sur le champ de manœuvres de la garnison.

Les courses se répartiront comme suit :

— Distance, 2.480 mètres, 4 tours de piste. — 1er prix, un vase de Sèvres, don de M. le ministre de la guerre, 2e prix, 20 fr., 3e prix, 10 fr. — 18 inscrits.

Deuxième course régionale (juniors bicyclos), pour les départements composant la fédération vélocipédique du Nord de la France, Pas-de-Calais, Nord, Somme, Aisne, Oise), distance 3100 mètres, 5 tours de piste. — 1er prix, une médaille d'argent offerte par M. Mahieu-Sauvage, président d'arrondissement et 40 fr. — 3 autres prix de 25, 15 et 10 fr. — 20 inscrits.

Troisième course, grande internationale (bicyclos), distance 9300 mètres, 15 tours de piste, 15 inscrits. Parmi les coureurs inscrits, les plus célèbres de France, Médinger, Charron, Vasseur, les frères Dupont, Delamorme, Henri Fol, Maurin, Echalié, Giordano, Bouhier, etc.

1er prix, une médaille en argent, don de M. Dépreux, directeur du Pas-de-Calais, et 250 fr. en espèces. — 2e 150 fr., 3e 50 fr., 4e 40 fr.

4e course. — Réservée aux enfants de moins de 15 ans — (bicyclos) distance 1500 mètres 3 tours de piste. — 3 prix, 3 engagements.

Cinquième course régionale seniors (départements de la fédération bicyclos) Distance 4500 mètres, 9 tours de piste. — 1er prix médaille en vermeil offerte par le maire de Béthune, 2e prix, 100 fr., 3e 60 fr., 4e 40 fr., 12 inscrits.

6e course. — Prix de consolation, réservée aux concurrents qui n'ont pas remporté de prix. — Distance 2480 mètres, 4 tours de piste. — 1er prix, une médaille, don de M. Mercier, sous-préfet de Lariboisière, et deux autres médailles.

7e course. — Course d'honneur entre tous les lauréats de la réunion. Distance 2480 mètres, 4 tours de piste. — Prix, au objet d'une valeur de 125 fr.

Prix des cartes d'entrée : Tribunes réservées 3 fr. Pelouse 2 fr. : Premières 1 fr., Secondes 0,50 c.

Les cartes peuvent être prises à l'avance chez M. Million, coutrière à la mairie.

Concours de tir de Lédvin

Le troisième grand concours international de tir à la carabine Flobert, organisé par la « Sentinelle », de Lédvin, s'est ouvert, dimanche 10 mai, pour se continuer jusqu'au 20 septembre inclus.

Mille francs de prix sont offerts aux amateurs, dans les trois différents tirs : haut point, mouches successives, bas nombre.

Les mouches des tireurs dans la première journée, fait présager un éclatant succès à ce concours.

La commission organisatrice adresse un chaleureux appel à tous ceux qui ont à cœur cette devise qui est celle de la « Sentinelle » :

Tout pour la Patrie.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Les étudiants de l'Etat à Lausanne

Lundi prochain commencent les fêtes universitaires de Lausanne. Grâce à la générosité du Conseil général des Facultés, qui a voté une subvention de 400 fr., l'Union des Etudiants y enverra quatre délégués : MM. Bertrand (sciences), président de la délégation ; Dardusart (droit), porte-drapeau; Thibaut (médecine et pharmacie), et Dhaleine (lettres), secrétaire. Les quatre délégués partent aujourd'hui matin pour Lausanne.

Mouvement judiciaire. — Sont nommés suppléants de justice de paix : M. Fally, à Condé, et M. Marne à Hazebrouck (sud).

Administration pénitentiaire. — Mme Compain est nommée surveillante du quartier des femmes à la prison de Cambrai. M. Gillot, gardien ordinaire à la maison centrale de Loos, est nommé surveillant à la colonie des Douaniers (Eure). M. Fontainebleau, surveillant à cette dernière colonie est nommé gardien ordinaire à Loos.

Chemin de fer. — La compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les billets d'aller et retour délivrés à partir du vendredi 15 mai seront valables jusqu'au lundi inclus, entre lesquelles il existe de ces billets, seront valables, pour le retour, jusqu'au jeudi 21 mai inclus.

Contributions indirectes. — Un concours pour le recrutement des préposés doit avoir lieu le 15 juin prochain à Lille, pour le département du Nord.

Les postulants pourront se renseigner pour les conditions à remplir et les pièces à fournir dans les bureaux de la Direction des Contributions directes, où ils devront se faire inscrire avant le 29 mai courant.

La liste sera irrévocablement close à cette date.

Chronique locale
ROUBAIX
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 15 Mai 1891

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

La séance est ouverte à 8 heures 20. M. le Maire procède d'abord à l'appel nominal.

Sont présents :

MM. Vinchon, Destombes, Watine, Legrand, Dupire, Derville, Tiers, Deleporte-Bayart, Bourgois-Carlier, Briet Henri, Heyndrickx Georges, Fauvarque François, Blanchot, Lerouge, Florent, Carrette Jules, Lebaubuchy Edouard, Lerouge Jules, J.-B. Pennel, R. Degaille, Emile Tiers, Harinkouck Ach. Lepers, Jules Legrand, Chéron, A. Louage, Largillière.

Absents :

MM. François Roussel, G. Leclercq, V. Farvacque, L. Willem, V. Vaissier, Ach. Lepers, Henri Salembier.

On procède immédiatement à l'élection d'un secrétaire. Le vote donne les résultats suivants :

Votants : 49.		
Carissimo,	13	v. Elu
Briet,	2	
François Roussel,	1	
Emile Tiers,	1	
Bullelins blancs,	2	

M. le Maire fait ensuite l'éloge de M. Durot, adjoint.

M. Carrissimo donne lecture du procès-verbal des séances du 20 février et du 20 mars qui sont adoptés sans observation.

Formation des commissions

M. le maire demande de renouveler pour un an les commissions municipales dont le mandat vient d'expirer.

A la demande de M. le docteur Derville on décide de faire des dépouillements des votes par table séparée afin d'abréger la besogne.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 9 h. 1/4 et le dépouillement commence. Il est terminé à 9 h. 49.

Voici les résultats du scrutin :

Première commission, 13 membres, finances, octroi. — MM. F. Roussel, Vinchon, Gustave Lerouge, J. Derville, Harinkouck, Emile Tiers, Deleporte-Bayart, Farvacque, Heyndrickx, Vaissier, Blanchot, Carissimo, docteur Carrette.

2e commission, 12 membres. — Instruction publique. Beaux-Arts, musique, théâtre. — MM. F. Roussel, Gustave Legrand, Auguste Dupire, docteur Derville, Harinkouck, Tiers, P. Destombes, Bourgeois-Carlier, Willem, Blanchot, Carissimo, docteur Carrette.

3e commission, 13 membres, voirie, assainissement, hygiène, travaux publics. — MM. Dupire Auguste, Leclercq Gustave, Louage, docteur Derville, Tiers, P. Destombes, Briet, Degaille, Fauvarque, Pennel, Chéron, Salembier, docteur Carrette.

4e commission, 9 membres. Assistance publique. Cultes. — MM. F. Roussel, docteur Derville, docteur Largillière, Deleporte-Bayart, Vaissier, Fauvarque, Carissino, docteur Carrette, Lerouge.

5e commission, 9 membres, abattoir, marchés, pompes funèbres, cimetière. — MM. Gustave Legrand, Louage, Paul Watine, Deleporte-Bayart, Jules Legrand, Fauvarque Chéron, Salembier.

6e commission, membres, sapeurs-pompiers, fêtes publiques. — MM. F. Roussel, Gustave Legrand, Leclercq, Paul Watine, Briet, Vaissier, Fauvarque, Lepers, Salembier, Debuchy, Lerouge.

7e commission, trois membres, section communale. Eaux. — MM. Briet, Heyndrickx, Carissimo.

8e commission. Section renouvelable annuellement. Condition publique. — MM. Willem, Heyndrickx, Carissimo.

9e commission, section communale, épuration des eaux de l'Espierre. — MM. Legrand Gustave, Dr Largillière, Carissimo.

Caisse municipale des retraites. — M. Chéron.

Conseil d'administration du Mont-de-Piété — M. G. Heyndrickx.

Répartiteur, titulaires résidants. — MM. Pierre Meurisse, Ferret Dathoit, Bégin Bonavé, Prouvost-Delesclose, Tiers Auguste, Gauthier Louis.

Titulaires non résidants. — MM. Truffaut Alfred, D'Hallain Sevenelle, Lepers Capletie (Croix), Agache Charles (Wattrelos).

Suppléants résidants. — MM. Doucet Grenier, Roussel Charles, Sen Henri, Lepat Meurisse, Gautier Pennel, Toulemonde Louis.

Suppléants non résidants. — MM. Guillaume Lefebvre, Delesalle Pierre, Mullier Arthur (Wattrelos), Lepers Jules (Croix).

Le Conseil aborde la suite de l'ordre du jour :

Il renvoie à la tre commission, le projet du budget supplémentaire de 1891.

Il approuve le compte-rendu de l'emploi des dépenses imprévues.

M. Chéron demande de faire fonctionner les bornes-fontaines.

M. Degalle demande à partir de quelle date commence l'exercice budgétaire de 1891.

Il se plaint que deux mois se soient passés encore touché l'augmentation qui leur a été votée.

Le huis-clos est prononcé, et la séance est levée à onze heures.

Caisse d'épargne. — Le *Journal officiel* du 14 mai contient un décret du Président de la République en date du 4 mai approuvant les nouveaux statuts de la caisse d'Epargne de Roubaix qui progressant à notre caisse d'épargne, sont un immeuble et de s'y loger.

Le public roubaisien est donc dès maintenant assuré de trouver pour les séances de la Caisse d'épargne, un local mieux aménagé et définitif.

Ce sera sans doute dans la propriété située rue du Château, 5, où déjà est installé le service des bureaux. Il est vraisemblable que l'on attend sous quelques jours la dernière autorisation pour régulariser l'achat.

Cette note nous est communiquée par la Caisse d'épargne, elle nous apprend que la ville va acquérir une nouvelle propriété — Et la propriété Pierre Catteau achetée un demi-million par la ville à quoi songe-t-on l'affecter, si chaque fois qu'on retire un service de la Mairie, il faut acheter un nouvel immeuble.

La situation ouvrière à Roubaix. — Les ouvriers de l'établissement Mullier frères sont toujours en grève et aucun changement ne semble survenir.

Il en matin vers neuf heures plusieurs grévistes du tissage Fauvarque ont mis quelques ouvriers qui reprenaient le travail et ont jeté des pierres dans les vitres. La gendarmerie immédiatement prévenue a dispersé les perturbateurs.

On nous dit, mais sous toutes réserves, que les ouvriers de la filature de coton Lemaire et Dillies, rue du Fresne, se sont mis en grève hier matin.

La fête de la « Paix ». — Nous apprenons que les ouvriers tisseurs de M. Henri Deschamps, conseiller d'arrondissement, auprès de l'administration municipale, ont réussi à ne serait mis aucun obstacle à la formation du cortège ou la « Paix » organise pour dimanche matin.

Les nombreuses délégations qui arrivent de France et de l'étranger seront donc reçu à la gare, et de là se rendront directement au siège social, boulevard de Belfort, où une grande fête d'inauguration sera organisée.

Une rixe rue Christophe-Colomb. — Jeudi après-midi, à trois heures et demie, un échange de coups de pieds et de poings a eu lieu rue Christophe Colomb, entre les nommés Louis Pladugt, dégorgeur, âgé de 34 ans, demeurant rue Christophe Colomb, cour Rousseaux et Isaïé Caramelle, chauffeur, âgé de 27 ans, demeurant rue Christophe Colomb. Ce dernier a été l'objet d'un procès-verbal, il a avoué avoir le premier porté des coups.

Un vol Grande Rue. — Nous avons raconté hier matin, qu'une paire de bottines avait été dérobée à l'étalage de M. Couturier, Grande Rue. Le voleur, un nommé Théophile Polrez, âgé de 39 ans, né à Velsième (Belgique) a été arrêté et écroué au Dépôt de police.

Noces d'or. — Lundi prochain seront célébrées en l'église St-Sépulcre, à l'Epeule, les noces d'or de M. Ferdinand Delsaut, né à Roubaix, le 1 avril 1818, et de son épouse, Mme Joséphine Hauel, né à Herseaux, le 28 août 1818, mariés à Herseaux en 1841, le lundi de la Pentecôte.

Les époux Damortier qui demeurent rue de l'Industrie, 187, ont eu quatre enfants, dont trois garçons et une fille.

Cette dernière est mariée, ainsi que deux des garçons ; ils ont eu, à eux trois, neuf enfants.

Le mariage de l'aîné sera célébré lundi matin, en même temps que les noces d'or de ses parents.

M. Damortier père a été contre-maître dans plusieurs établissements de la ville ; depuis cinquante ans, il est membre de la société de tir « Saint-Sébastien », qui a voulu, elle aussi, fêter ce cinquantenaire par un grand tir à la perche qui aura lieu au Rœuelt le dimanche 24 mai.

2000 francs de prix en espèces seront jugés à ce tir.

Les époux Damortier, habitent Roubaix depuis 1859.

Menus faits. — Jeudi après-midi, vers cinq heures, un enfant, Clément Desaunay, âgé de 45 ans, demeurant rue du Fort, passait rue d'Alsace, quand soudain, glisse et tombe sur le sol.

Des passants le relèvent et la transportèrent dans un estaminet où M. Balleughien, docteur, vint lui prodiguer des soins.

Elle a ensuite été transportée à l'Hôtel-Dieu.

— Dans la journée de jeudi, des procès-verbaux ont été dressés contre : Eugène Lefebvre, tisseur, âgé de 51 ans, demeurant rue des Champs, pour ivresse et tapage nocturne.

Armand Debeul, tisseur, âgé de 36 ans, demeurant rue de Mouveaux, pour transport de vie dangereuse après l'heure.

Joseph Decoop, chiffonnier, âgé de 63 ans, demeurant rue Jacquard, pour avoir attelé son chien sous une voiture à bras.

Félix Quesnoy, peintre, âgé de 15 ans, demeurant rue de l'Industrie, pour s'être baigné dans le canal entre le boulevard de la République et le pont du Chemin de Fer.

Chute à l'eau. — Jeudi soir vers six heures, le jeune Henri Tellier, âgé de cinq ans, regardait nager les canards dans le lac du Barbieux lorsqu'un de ses petits camarades le poussa dans l'eau et prit la fuite à toutes jambes.

Un passant M. Girel se précipita au secours de l'enfant qu'il ramena sain et sauf sur la berge. Le pauvre petit qui grelottait a reçu des soins dans une maison voisine, puis a été reconduit chez ses parents rue Archimède.

Bibliothèque de l'Ecole nationale des arts industriels. — La bibliothèque de l'Ecole nationale des arts industriels, sera fermée au public, le 18 courant jour fériés.

Prix du pain, pour servir de règle aux boulangers.

Pain de ménage : composé de deux tiers de blé blanc et un tiers de blé roux ou macaux ; le pain de 1 kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Pain de deuxième qualité ; le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 35 c.

Pain blanc : composé comme le précédent avec extraction de 20 pour 100 de son. Composé pour la même quantité de fleur ; le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 38 cent.

Le pain de fantaisie : composé de la proposé de fleur de première qualité : le pain de 125 grammes est taxé à 5 cent., les deux pains à 10 cent., les quatre pains, à 21 cent. ; les huit pains, à 42 cent.

TOURCOING
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 mai.

Le conseil municipal a tenu hier soir, dans la grande salle des mariages, sa deuxième séance de la session ordinaire de mai.

Une modification a été apportée : la table de l'administration a été placée pour fermer les extrémités de la grande table en fer à cheval, au lieu d'être disposée comme dans les précédente réunion sur l'estrade du fond, ce qui empêchait totalement d'entendre.

La séance a été ouverte à 6 h. 20.

21 conseillers étaient présents, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

M. Desauvages, secrétaire pour la session donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 mai.

M. Gustave Glorieux demande la parole. Il dit qu'il est étonné que M. Sasselange ait fait apporter une rectification au procès-verbal de la séance du 12 février, concernant la réponse qu'il avait faite à l'interpellation de M. Dupont-Chopart pour les affaires pendantes avec la compagnie des chemins de fer du Nord. M. Glorieux dit avoir utilisé pour la rédaction du procès-verbal, les notes du sténographe qui avaient été revues et corrigées par M. le Maire et par M. Sasselange lui-même.

M. Sasselange répond que ce n'est pas une rectification, mais une modification qu'il a fait apporter. Au fond, le sens de la réponse reste le même.

M. Glorieux dit : Eu tous cas, dans le procès-verbal, ce sont vos notes qui ont été consignées.

M. Sasselange. — Pardon, ce ne sont pas mes notes.

M. Glorieux. — Elles sont de vous.

M. Hassebroucq. — Pour en déterminer, M. le maire d'à qu'il faut passer à l'examen des affaires et met aux voix le procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

Renouvellement des commissions permanentes

Dans sa session ordinaire de mai, le conseil a à procéder au renouvellement de ses commissions permanentes.

L'accomplissement de cette formalité est renvoyée à la prochaine séance.

Jury criminel

En session ordinaire de mai, l'assemblée communale doit également procéder à la désignation de délégués devant concourir à la formation du jury criminel.

MM. Roux et Dehasse sont désignés pour le canton-nord et MM. Rasson et Glorieux pour le canton sud.

Fanfare du Petit-Château

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. Emile Flipo, président de la Fanfare du Petit-Château, qui sollicite du conseil municipal une subvention double de celle que touche actuellement la société.

Renvoi pour examen à la commission des finances et des Beaux-Arts.

Service des eaux

M. le maire présente divers projets de marchés à passer pour travaux et fournitures concernant le service des eaux, marchés approuvés par la commission mixte de Roubaix-Tourcoing, et dont il demande l'homologation par le conseil. Adopté.

M. Glorieux. — Je crois devoir faire observer qu'on ne renvoie pas les marchés en question à l'examen de la commission des travaux, comme on l'a fait dans la dernière séance pour le conditionnement.

M. le maire dit que la question n'est pas la même, que ici les projets des marchés à passer ont été adoptés par la commission mixte du service des eaux, qui se compose de membres des deux villes, et qu'en outre, il n'agit de donner satisfaction à l'autorité supérieure en passant les projets de fournitures et travaux qui en font l'objet, se réglaient jusqu'ici par conventions verbales.

M. Glorieux. — Je constate le fait, voilà tout.

Caisse d'Epargne

M. le Maire commence la lecture du rapport sur les opérations de la caisse d'épargne avant l'exercice 1890.

M. Dupont-Chopart interrompt, en disant : Mais M. le Maire, il semble inutile que vous lisiez ce document qui est entre les mains de chacun de nous.

M. le Maire passe alors aux conclusions. Il y a lieu de renouveler une série sortantes de membres du conseil de direction dont les pouvoirs sont expirés.

Les membres sortants sont : MM. Duhamel-Delajalais, Lemaire-Lahaussoy, Desurmont, Alfred Lefrancq-Julien Tack.

M. le Maire propose de renvoyer le vote à la prochaine séance.

Le Conseil décide de se prononcer immédiatement et par acclamation, il renouvelle les cinq membres sortant d'exercice.

Caisse de retraite

M. Paul Delahaye, ancien agent de la police municipale, actuellement garde-champêtre à Bondues, a sollicité le remboursement des sommes par lui versées à la caisse de retraite des employés municipaux.

M. le Maire propose le renvoi de la demande à l'examen de la Commission des finances.

M. Dupont-Chopart demande la question préalable. Il lui paraît impossible qu'on entre dans cette voie.

M. Tack. — Qu'on supprime la caisse des retraites ce sera plus simple.

M. le Maire dit qu'il a fait entrevoir à M. Delahaye que sa demande n'avait aucune chance d'être accueillie mais que celui-ci a persisté pour qu'elle soit présentée au Conseil municipal.

Après un échange d'observations, M. le Maire dit que si personne n'insiste pour le renvoi à la Commission il va mettre la demande aux voix.

A la majorité par mains levées, le Conseil repousse la demande de M. Delahaye.

Fédération colombophile

Le Conseil renvoie à l'examen de sa Commission des finances une demande de subvention communale de 500 fr. formée par une société prenant pour titre « Fédération colombophile », comprenant 12 groupes, ayant d'après le dernier recensement, 7210 pigeons. La fédération s'engage à faire chaque année un lâcher de 5000 pigeons pour la fête nationale. Elle demande, si la subvention qu'elle sollicite lui est accordée, la suppression des allocations données par la ville à chaque groupe au 14 juillet.

Concessions de Bourses

Mme Isard-Caron sollicite de la municipalité la conversion en une bourse entière de demi-pensionnat de la demi-bourse d'internat accordée à son fils pour ses études à l'Institut industriel de Lille.

Renvoi à la commission des finances.

Conditionnement

M. le maire donne lecture d'un rapport concernant le conditionnement des travaux et de surveillance du conditionnement.

Il est tout d'abord constaté dans ce rapport que contrairement à l'assertion émise dans la précédente séance par M. Sasselin en aucun des travaux pour installations complémentaires à la nouvelle condition publique n'a reçu le moindre commencement d'exécution.

Le mode de adjudication doit être abandonné, dit ensuite le rapport ; dans l'intérêt de la ville, il convient que les travaux et installations à faire soient plutôt confiés aux entrepreneurs de l'entretien.

Quelques modifications peu importantes ont été apportées aux projets primitifs.

Lecture est ensuite donnée de soumissions de M. Cornu, de Lille et Delahousse-Rasson de Tourcoing, pour la fourniture, le premier d'une horloge, le second d'accessoires nécessaires au service d'incendie du conditionnement.

Le montant des dépenses d'installations diverses s'élèvera à 14,229 fr. 54.

Le Conseil adopte et autorise le maire à passer les marchés.

(A suivre)